

|           |                 |    |
|-----------|-----------------|----|
| 8 crédits | 60.0 h + 45.0 h | Q1 |
|-----------|-----------------|----|

|   |   |
|---|---|
| Enseignants                                 | De Keersmaecker Marie-Laurence ;Defourny Pierre ;Hanin Yves ;   |
| Langue d'enseignement                       | Français  |
| Lieu du cours                               | Louvain-la-Neuve  |
| Thèmes abordés                              | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire et comprendre l'évolution d'un territoire donné à différentes échelles d'espace et du temps.</li> <li>• Identifier les problématiques territoriales pertinentes, en tenant compte des pratiques et stratégies de différentes catégories d'acteurs publics et privés.</li> <li>• Recourir aux outils de représentation les mieux à même de rendre compte des problématiques identifiées, et des enjeux qu'elles font apparaître en termes de développement territorial.</li> <li>• Elaborer des pistes de résolution de ces problématiques en termes de scénarios de planification, de régulation ou d'intervention sur l'espace.</li> </ul>   |
| Acquis d'apprentissage                      | <p>Ce cours-atelier est centré sur la pratique concrète de l'observation et de l'analyse de structures territoriales et de processus de développement urbains et régionaux. Appliqué à un contexte européen, mais transposable à d'autres régions, il entraînera les étudiant-e-s</p> <p>1</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à interroger le territoire et ses acteurs</li> <li>• à utiliser des outils et techniques de représentation et d'interprétation</li> <li>• à poser un diagnostic sur les problématiques rencontrées</li> <li>• à définir des enjeux en termes de planification stratégique.</li> </ul> <p>Il fournira en outre des éclairages théoriques et méthodologiques permettant d'orienter l'approche de terrain.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>   |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | <p>Les étudiant-es sont évalué-e-s en cours de programme via, d'une part, la production de note personnelle et, d'autre part, l'implication personnelle dans le travail de groupe interdisciplinaire. Quatre notes personnelles sont à réaliser individuellement :</p> <p>(1) une note de deux pages illustrées de synthèse et de perspective personnelle sur le site d'étude et son avenir</p> <p>(2) une note de deux pages illustrées de synthèse orientée en fonction des enjeux identifiés des plans et programmes concernés par le projet</p> <p>(3) à mi-parcours une note de deux pages d'évaluation critique du déroulement du cours atelier abordant l'implication personnelles et celles des autres participants, le choix des thématiques et l'encadrement par l'équipe enseignante</p> <p>(4) après la présentation finale lors de la session d'examen, le dépôt d'une seconde note de deux pages d'évaluation critique sur le déroulement global du cours atelier.</p> <p>Ces notes personnelles interviennent à hauteur de 50 % de l'évaluation finale.</p> <p>Les étudiant-e-s sont également évalué-e-s collégalement pour le travail réalisé et présenté lors de la session d'examen. Ce travail s'appuie sur les résultats des notes personnels et leur intégration dans le projet collectif prospectif qui est présenté sous la forme d'un powerpoint et d'un texte détaillant chaque slide. La présentation et le document (powerpoint et texte) interviennent à hauteur de 50 % dans l'évaluation finale.</p> |
| Méthodes d'enseignement                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>• IN SITU : insertion dans un milieu concret : observation directe, rencontre des acteurs</li> <li>• Interdisciplinarité : organisation du travail collectif en groupes interdisciplinaires, conception d'enquêtes, collecte et capitalisation de données</li> <li>• Induction - déduction : identification et contextualisation des éléments de problématique proposés</li> <li>• Représentation et interprétation graphique des problèmes et des enjeux et formulation de pistes prospectives de développement</li> </ul>  |
| Contenu                                     | Le programme détaillé du séminaire sera arrêté en début d'année, en articulation avec celui du séminaire Mutations spatiales et recompositions territoriales. Il sera discuté en commission de diplôme et respectera le présent cahier de charges.  |
| Faculté ou entité en charge:                | LOCI  |

| <b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b> |         |         |           |   |
|--|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme  | Sigle   | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage  |
| Master [120] en sciences et gestion de l'environnement                   | ENVI2M  | 8       |           |  |
| Master de spécialisation en urbanisme et aménagement du territoire       | URBA2MC | 8       |           |  |